



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et conformément au Décret du 1^{er} octobre 2020 organisant jusqu'au 31 mars 2021 la tenue des réunions des organes communaux, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra

le LUNDI 21 décembre 2020 à 20 heures

dans le réfectoire de l'école de Belle Maison (dans le respect des règles sanitaires)

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL COMMUNAL – Désignation des membres dans les groupes de travail :
 - Mobilité
 - Marchés ambulants
 - Redéploiement de la vallée du Hoyoux
2. INTERCOMMUNALES – IGRETEC – Désignation des 5 représentants communaux – Décision
3. INTERCOMMUNALES _ « Immobilière publique » srl – Prise de part – Décision
4. TOURISME – Maison du Tourisme Meuse Condroz Hesbaye « Terres de Meuse » asbl – Réforme de la structure et désignation du représentant communal - Décision
5. LECTURE PUBLIQUE – Nouveau logiciel de gestion de la bibliothèque – Convention entre la Commune et la Province de Liège – Décision
6. ENERGIE – Convention de partenariat avec le GAL Pays des Condruses concernant le financement d'audits-logement « PAE3 » dans le cadre de l'opération Rénov'Energie 2020-2021 – Décision
7. PATRIMOINE/ECOLE – Réalisation d'une yourte – Marché de services – Descriptif de la mission et procédure de marché – Décision
8. MOBILITE - Appel à projet "Communes pilotes Wallonie cyclable 2020" - Candidature de la commune de Marchin - Décision
9. ECONOMIE – Règlement général relatif aux activités ambulantes sur les marchés et en dehors des marchés en domaine public – Décision
10. C.P.A.S. – Modification du cadre du CPAS pour y intégrer un directeur général à temps plein et un agent technique de niveau D – Décision
11. C.P.A.S. – Modification des statuts administratifs et pécuniaires du CPAS pour y intégrer les échelles barémiques D7 à D10 – Décision
12. C.P.A.S. – Modification du statut administratif du directeur général du CPAS pour l'augmentation de son temps de travail à un temps plein - Décision
13. FINANCES - Zone de Police du Condroz – Budget de l'exercice 2021 – Dotation de la Commune de Marchin – Décision

14. FINANCES - Zone de Secours HEMECO – Budget de l'exercice 2021 – Dotation de la Commune de Marchin – Décision
15. FINANCES - Régie Communale Autonome – Centre Sportif Local de Marchin – Budget de l'exercice 2021 – Dotation de la Commune de Marchin – Décision
16. FINANCES - C.P.A.S. - Budget communal de l'exercice 2021 – Décision
17. FINANCES - Rapport du Collège communal – Article L1122-23 du CDLD – Année 2020 – Décision
18. FINANCES – Nouvelles balises en matière de personnel et de fonctionnement fixées pour les années 2021 à 2026 – Approbation - Décision
19. FINANCES - Budget communal de l'exercice 2021 – Décision
20. FINANCES - Budget communal de l'exercice 2021 – Dépenses relatives à la bonne marche du Service public - Engagement au-delà des douzièmes provisoires – Décision
21. FINANCES – Fabrique d'église Saint-Martin de Vyle-Tharoul – Budget 2021 - Décision
22. FINANCES – Fabrique d'église Saint-Martin de Grand Marchin – Budget 2021 - Décision
23. FINANCES - Procès-verbal de vérification de l'encaisse du Directeur financier au 30/09/2020 - PRISE D'ACTE
24. FINANCES/SPORTS – Prêt en faveur de l'asbl « Royal Marchin sports » – Modalités - Décision
25. ADMINISTRATION GENERALE - Sanctions administratives communales – Désignation de nouveaux fonctionnaires sanctionnateurs - Décision
26. INFORMATION(S) du Collège communal
27. Procès-verbal de la séance précédente – Approbation

HUIS CLOS

1. ENSEIGNEMENT COMMUNAL - Désignations à titre temporaire – Ratification
2. ENSEIGNEMENT COMMUNAL - Demandes de CAD (Congé-Absence-Disponibilité) – Ratification
3. ENSEIGNEMENT COMMUNAL - Perte partielle de charge – Ratification
4. ENSEIGNEMENT COMMUNAL - Réaffectation partielle de charge – Ratification

Fait à Marchin, le 11 décembre 2020,

PAR LE COLLÈGE,

La Directrice générale,

Carine HELLA

La Bourgmestre, ff

Marianne COMPERE

Marianne Compere